

Prise en compte du handicap

L'ensemble des collaborateurs est sensibilisé à rediriger le public vers l'organisme le mieux adapté à son handicap.

- AGEFIPH > www.agefiph.fr
- CEREMH > <https://ceremh.org/>
- CAP EMPLOI > <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi>

Nos établissements étant des écoles de conduite non spécialisées dans la prise en charge du handicap, un candidat dans cette situation sera principalement orienté vers :

<https://ceremh.org/>



Ce site recense les établissements spécialisés par département.

[Accédez à la base de données :](#)

Les auto-écoles adaptées

Les établissements disposant de matériels adaptés comme

- ECF ERNEST 9 place Paul Painlevé 54000 NANCY (0383277346)
- ECF NANCY 17 b rue de serre 54000 NANCY (0383375641)